

FICHE D'IDENTITÉ PARTENAIRE



Service Santé
Agglomération d'Agen

DÉCLINAISON DES DISPOSITIFS

Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement entre l'ARS et l'Agglomération d'Agen. Il a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local.

POUR QUI ?

Tout public.

QUOI ?

Actuellement dans son CLS 2, les axes de travail sont les suivants :

- Axe 1 - L'accès aux soins et aux parcours de santé
- Axe 2 - Développement des actions de prévention pour la santé
- Axe 3 – Renforcer les environnements favorables à la santé
- Axe 4 – Développer une communication adaptée en termes de santé

Le coordonnateur n'agit pas directement vers le public mais il met en relation avec les structures présentes, et participe au développement d'une politique de santé publique sur son territoire.

OÙ ?

44 communes de l'Agglomération d'Agen.

CONTACT PUBLIC

Sur rendez-vous.

CONTACT(S) PARTENAIRES

Aurélie OMPRARET

Chargée de mission santé – Coordinatrice du Contrat Local de Santé

05 53 69 05 14

sante@agglomeration-agen.fr



AUTRES INFORMATIONS

<https://www.agglomeration-agen.net/vie-quotidienne/solidarite-et-sante/agglomeration-sante/le-contrat-local-de-sante>